



**CONSEIL MUNICIPAL**  
**LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES**  
**EN SEANCE DU**  
**LUNDI 17 OCTOBRE 2022 A 20H00**

Délibération n°	Objet	Décision du conseil municipal
49-2022	Règlement budgétaire et financier	Adopté à l'unanimité
50-2022	Subventions APEL 2022	Adopté à l'unanimité
51-2022	Tarifs camping 2023	Adopté à l'unanimité
52-2022	Tarifs vente billets Puy du Fou saison 2023	Adopté à l'unanimité
53-2022	Tarifs salles communales et jardins partagés 2023	Adopté à l'unanimité
54-2022	Vente d'un terrain au bar "Le Maritou"	Reporté
55-2022	Modification n°23 statuts de la communauté de Communes du Pays de Mortagne	Adopté à l'unanimité
56-2022	Mise à disposition d'agents à l'association 3AAA	Adopté à l'unanimité

Document mis en ligne sur le site internet de la ville de Saint Malo du Bois et affiché en mairie conformément à l'article L2121-5 du CGCT, le 20/10/2022

Le Maire  
Arnaud PRAILE

